

L'essentiel Houppesville

www.houppesville.fr

Juin 2020

n°30



Édito



Mardi 26 mai 2020, sous la présidence du doyen Maurice Maillard, j'ai été élue maire, ce n'est pas l'aboutissement d'un parcours, mais la poursuite d'une belle aventure.

Une aventure qui a débuté en 2011 lors de ma première nomination. Vous comprendrez mieux combien aujourd'hui je suis honorée de servir cette ville. Je ne parle pas d'un simple engagement, mais bien de porter les valeurs qui m'ont construite et qui m'animent.

Celles de solidarité, de progrès et de respect qui ont toujours conduit mon parcours, celles d'intégrité, de loyauté et d'abnégation qui conduiront mon mandat de maire.

Jean Jaurès a dit « le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Houpeville est pour moi, une ville aux multiples visages, forte de ses cultures, de ses talents, de toutes ses associations, qui me permet chaque jour de faire des rencontres humaines, chaleureuses et étonnantes.

Houpeville a une énergie positive qui permet à chacun de s'épanouir dans le respect de tous, quel que soit son âge, son niveau social ou son origine.

Une ville tout simplement, où il fait bon vivre.

Maire de terrain, je me rendrai disponible au quotidien pour les habitants, épaulée par une équipe qui le sera tout autant.

Antoine de Saint-Exupéry a écrit « pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

Je fais que cette pensée, avec l'équipe municipale, nous accompagne pour conduire le présent et bâtir le futur de notre ville.

Sachons relever ce défi, réussir ce défi, ensemble pour Houpeville

Bien chaleureusement

Votre Maire,
Monique Bourget

SOMMAIRE

Editorial - Agenda	p 2
Actualité municipale	p.3
Jeunesse et vie scolaire	p.7
Transports, urbanisme, environnement, travaux et cadre de vie	p 8
Sport, culture, vie associative	p 9
Vie locale	p 11



• **SAMEDI 5 SEPTEMBRE :**
Forum des Associations (Municipalité)

• **SAMEDI 10 OCTOBRE :**
Inauguration de la «Rue GERMAINE et André Pican»

TOUS NOS REMERCIEMENTS...

Le temps est venu d'adresser, au nom de la Municipalité et de vous tous, un immense merci à Alain NICQ, qui a eu en charge toute la communication pendant le mandat précédent entre 2014 et 2020 : nous pouvons saluer la grande réactivité d'Alain pour mettre à jour le site Internet et le panneau d'informations place de la mairie, les qualités rédactionnelles et le respect des délais pour vous proposer un bulletin riche en informations 3 fois par an. Élément moteur du comité de rédaction, c'est ainsi 18 numéros et plus de trois cents articles qu'a pu réaliser Alain pendant ces 6 années, sans oublier la prise d'un millier de photos ! Un travail dans l'ombre, parfois ingrat, mais ô combien utile pour vous informer !

Alain n'a pas souhaité poursuivre en tant que rédacteur en chef du bulletin et délégué à la communication, mais continuera néanmoins à nous gratifier de quelques articles dans chaque futur numéro : vous pourrez aisément reconnaître son style marqué par la précision et la volonté bienveillante de transmettre de l'information et de la culture.

Jérôme THUAULT, nouveau conseiller délégué à la communication, et moi-même prendrons le relais pour animer l'information dans notre commune, en impliquant aussi davantage les membres du nouveau comité de rédaction du bulletin ainsi que le personnel administratif.

Emmanuel RIVALAN
Maire adjoint au sport, à la culture,
à la vie associative et à la communication

Les incertitudes liées aux mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie du Covid-19 et à l'indisponibilité de la salle du Vivier ne nous permettent pas de planifier à ce jour les activités des prochains mois.

Toute l'actualité communale en temps réel :
<http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Alain NICQ et Emmanuel RIVALAN
Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29
Tirage : 1200 exemplaires
Distribution assurée par les élus municipaux

Actualité municipale

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars dernier, 679 des 2199 électeurs inscrits sur la liste électorale se sont déplacés pour élire le nouveau Conseil Municipal. Seule à se présenter à vos suffrages, la liste « Ensemble pour Houppesville » conduite par Mme Monique BOURGET, Maire sortant, a obtenu 571 voix et remporté la totalité des 23 sièges de conseillers à pourvoir dès le 1^{er} tour. Le contexte sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus a vraisemblablement dissuadé nombre de nos concitoyens à ne pas se déplacer pour accomplir leur devoir électoral, l'abstention atteignant un taux record de 69 % alors qu'habituellement ce chiffre est celui de la participation, Houppesville faisant partie des communes du département où la participation est traditionnellement parmi les plus importantes.

Confinement oblige, en raison de l'interdiction de se réunir comme prévu pour procéder à l'élection du maire et des adjoints, le Conseil Municipal sortant a vu son mandat prorogé de quelques semaines en l'attente que le Gouvernement ait autorisé l'installation du nouveau conseil. Celle-ci ayant été fixée au 26 mai, c'est dans le gymnase André Martin afin de respecter les règles de distanciation, en présence d'un public limité à quelques personnes, que s'est déroulée l'installation sous la présidence de Maurice MAILLARD doyen d'âge. Monique BOURGET a été élue maire à l'unanimité pour un second mandat et sera assistée dans ses fonctions par 5 adjoints.



Monique BOURGET
Maire



Emmanuel RIVALLAN
1^{er} Adjoint



Judith HEILMER DE TOLEDO
2^{ème} Adjointe



Edmond DELTOUR
3^{ème} Adjoint



Véronique DESCHAMPS
4^{ème} Adjointe



Gérard LEFEBVRE
5^{ème} Adjoint



Rose-Marie DUBOIS
Conseillère déléguée au CLIC



David THIEULIN
Conseiller



Christelle LECOURTOIS
Conseillère



Alain NICQ
Conseiller



Eugénie DOS DANTOS
Conseillère



Maurice MAILLARD
Conseiller



Jérôme THUAULT
Conseiller délégué à la communication



Odile LATZ
Conseillère



Philippe VAUCHEL
Conseiller



Angélique BOUCHER
Conseillère



Stéphane BELLEDAME
Conseiller



Bernadette BEAUCAMP
Conseillère



James ELIOT
Conseiller



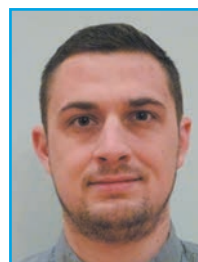
Françoise NEE
Conseillère



Xavier FALCONI
Conseiller



Maïté MENARD-LEROY
Conseillère



Damien TIBERGHEN
Conseiller



Jannick CHANAL
Suppléante



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Une semaine plus tard, lors de sa réunion du 3 juin le Conseil Municipal a procédé à la création des commissions fixant leur nombre, leur domaine d'attribution et leur composition.

Prévues par l'article L.2121-22 DU Code général des collectivités territoriales, les commissions sont destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal. Le maire préside de droit de chaque commission qui correspond à la délégation de compétence attribuée à un adjoint. Si leur rôle est purement consultatif puisqu'il se limite à donner un avis sur les affaires et questions relevant de leur compétence, elles peuvent aussi formuler des propositions ou amender les projets de délibérations. Par contre, elles ne disposent d'aucun pouvoir

propre, seul le Conseil municipal ayant compétence pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Au cours de la même séance, le Conseil municipal a également procédé à la désignation des membres de plusieurs commissions internes ainsi que dans diverses instances dans laquelle la commune est représentée :

- la commission d'appel d'offres qui examine les candidatures et les offres des entreprises dans les marchés publics, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et propose l'attribution des marchés,
- la composition et la représentation au sein du CCAS (Centre communal d'action sociale). Présidé par le maire, il a pour mission d'animer et coordonner l'action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en lien avec différents partenaires et institutions publiques et privées,
- la représentation de la commune dans les Conseils des écoles maternelle et élémentaire, au Syndicat des biens communaux de la Muette.

1^{ère} commission Vie associative Sport - Culture Communication

Emmanuel RIVALAN
Alain NICQ
James ELIOT
Bernadette BEAUCAMP
Xavier FALCONI
Stéphane BELLEDAME
Maité MENARD-LEROY
Jérôme THUAULT
Angélique BOUCHER
Christelle LECOURTOIS

2^{ème} commission Petite enfance Vie scolaire Restauration - CMJ

Judith HEILMER DE TOLEDO
Philippe VAUCHEL
Eugénie DOS SANTOS
David THIEULIN

3^{ème} commission Finances Urbanisme

Edmond DELTOUR
Damien TIBERGHIE
Odile LATZ
Alain NICQ
Maurice MAILLARD
Stéphane BELLEDAME
Jérôme THUAULT

4^{ème} commission Affaires sociales Solidarité Logement social Mission locale

Véronique DESCHAMPS
Maurice MAILLARD
Rose-Marie DUBOIS
Françoise NEE

5^{ème} commission Travaux Cadre de vie Environnement

Gérard LEFEBVRE
James ELIOT
Damien TIBERGHIE
Rose-Marie DUBOIS
David THIEULIN
Odile LATZ
Bernadette BEAUCAMP

LES VŒUX POUR 2020

Qui, lors de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux, aurait imaginé que l'année 2020 allait prendre la tournure que nous lui connaissons depuis le début du mois de mars ?

Personne assurément ! Comme tous les ans à pareille époque, la municipalité avait donc convié la population houppevillaise à la salle du Vivier le lundi 13 janvier dernier. Cependant, année électorale oblige, la réglementation de la communication des collectivités locales étant soumise à des règles bien précises en pareille période, il n'a pas été question lors de cette manifestation de dresser le bilan de la mandature s'achevant et encore moins de présenter un programme pour la suivante.

En sa qualité de Premier Adjoint, Alain NICQ a esquissé un court bilan des principales réalisations de l'année 2019 au rang desquelles on retiendra notamment des travaux de voirie et de rénovation de l'éclairage public menés avec le concours de la Métropole, l'installation de la vidéosurveillance dans de nombreux points sensibles de la commune, l'agrandissement du dortoir de l'école maternelle, la création d'un chemin d'accès carrossable à l'église, le début du déploiement de la fibre optique, le retour du cinéma itinérant et l'accueil de deux nouveaux médecins dans le local du Dr GUIRAUD racheté par la commune et réhabilité par les services techniques.



Monique BOURGET, soulignant l'engagement de son équipe, se félicitait de l'état d'esprit qui anime la vie locale dans le souci permanent du bien-vivre ensemble et remerciait tous les acteurs qui y concourent : le personnel communal, les enseignants, les commerçants, les artisans et les bénévoles de toutes les associations. Rien ne l'empêchant, la cérémonie a été l'occasion pour Mme le Maire d'annoncer sa candidature pour un nouveau mandat à la tête d'une équipe renouvelée de moitié.

Après que les élus du Conseil municipal des jeunes eurent adressé leurs vœux à toute l'assemblée, il revenait à Mme Agnès LARGILLET, Conseillère départementale et à M. Christophe BOUILLON, Député, de prononcer quelques mots pour conclure cette ultime cérémonie du mandat et de souhaiter à leur tour une excellente année à l'assistance.

LE BUDGET 2020

Réuni le 3 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2020. Equilibré en dépenses et en recettes, il s'élève à 5.123.841 € répartis à parts sensiblement égales entre la section de fonctionnement pour 2.604.283 € et la section d'investissement pour 2.519.558 €. Comme tous les budgets présentés et exécutés durant le mandat, celui de l'exercice 2020 repose sur le strict maintien des taux des impôts locaux, essentiellement la taxe d'habitation et les taxes foncières, l'augmentation éventuelle des recettes fiscales résultant uniquement de la revalorisation des bases cadastrales décidées par l'Etat d'une part et de l'augmentation de la population communale d'autre part. Et, tout comme les années précédentes, il ne sera fait appel à aucun emprunt pour financer l'exécution du budget 2020.



• Fonctionnement : 2.604.283 €

En l'absence des bases fiscales transmises par l'Etat au moment de l'élaboration du budget, le montant estimé des recettes de la fiscalité a été maintenu par rapport à celui du budget 2019 soit 1.295.786 € de même que le montant des différentes dotations, versées de l'Etat pour la majeure partie, et des subventions. La recette escomptée pour l'exercice 2020 s'élève à 534.223 €. Le solde des recettes, soit 774.274 €, provient pour partie du produit de taxes, ventes diverses et actes de gestion courante, les repas de la restauration scolaire notamment ainsi que du report du résultat excédentaire de l'exercice 2019. Parmi les dépenses de fonctionnement, les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 1.070.000 € soit 41 % des charges. Un crédit de 83.273 € a été inscrit et réparti entre les associations pour leur permettre de fonctionner tandis qu'une somme de 207.114 € a été provisionnée pour faire face à d'éventuelles dépenses imprévues en cours d'année.

• Investissement : 2.519.558 €

La majeure partie des recettes d'investissement soit 1.796.393 € provient des excédents de fonctionnement non utilisés et capitalisés des exercices antérieurs. Le montant total des subventions attendues de nos partenaires (Etat, Région, Département, Métropole) s'élève à 381.074 €. En dépenses, 646.370 € de crédits supplémentaires sont inscrits en investissement. Ils s'ajoutent aux 1.745.485 € restant à réaliser. Ces crédits ont essentiellement pour objet de permettre l'acquisition de matériel de voirie, un nouveau tracteur pour les services techniques et financer les travaux dans les bâtiments communaux, écoles comprises. Il s'agit soit de travaux de réhabilitation comme pour la Salle du Vivier ou l'église soit de provisions pour abonder les crédits déjà votés pour des opérations nouvelles programmées qui n'ont pas encore commencé comme la médiathèque, l'école de musique, le terrain de pétanque, les tennis couverts. Des crédits sont également affectés à l'entretien permanent des bâtiments existants.

LES HOUPPEVILLAIS MASQUÉS

Dans le cadre des mesures de protection rendues nécessaires par la pandémie du Covid-19, à l'initiative de la Métropole une commande de 500 000 masques réutilisables a été passée au mois d'avril de façon à ce que chaque habitant de l'agglomération puisse en obtenir un gratuitement.

Houpeville a donc bénéficié de près de 2800 masques grand public en tissu, lavable et réutilisable qui sont venus s'ajouter aux quelques 1500 masques confectionnés par une quinzaine de couturières bénévoles de la commune.

La distribution prise en charge par les conseillers municipaux s'est faite en plusieurs temps. En premier lieu, les personnes âgées de 70 ans et plus, considérées comme étant les plus vulnérables, ont reçu en priorité un masque au tout début du mois de mai. Puis, à compter du 8 mai, la Métropole ayant reçu un premier lot de 100 000 masques répartis entre les 71 communes au prorata de leur population, une première partie de la population a reçu son masque et progressivement, au gré des livraisons, toute la population a reçu le sien.

Un grand merci à nos couturières qui ont dû rivaliser d'astuces pour dénicher le tissu et surtout l'élastique, denrée devenue particulièrement rare durant la période, pour confectionner les masques « Houpevillais » et à la population pour son accueil chaleureux lors des distributions et ses messages de soutien et d'encouragement laissés sur l'adresse mail de la mairie.



UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Damien CAZET ayant émis le souhait de quitter son poste à Houpeville pour rejoindre les services de la Police Municipale de Rouen, la municipalité a recruté un nouveau policier municipal pour le remplacer.



Xavier HERANG a pris ses fonctions au mois de décembre. Âgé de 45 ans, marié et père de 2 enfants, il a occupé plusieurs postes dans la gendarmerie nationale, exerçant notamment dans les brigades de Déville-lès-Rouen et Montville.

C'est avec grand plaisir que nous l'avons accueilli à Houpeville sachant fort bien qu'il n'aurait sans doute aucun mal à s'adapter à notre commune qui, par son expérience professionnelle antérieure, lui est déjà largement familière.

Jeunesse et Vie scolaire

PRÉPARER LES ECOLES...



Mardi 5 mai, à quelques jours du déconfinement, dès la publication du protocole sanitaire proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale, les principaux acteurs de la communauté éducative (élus et services municipaux, directrices des écoles) se sont donné rendez-vous pour réaliser un tour complet des équipements scolaires et de la halte-garderie tant intérieurs qu'extérieurs et définir ensemble tous les aménagements à effectuer.



Marquage au sol, sens de circulation, sanitaires, portemanteaux, disposition des mobiliers pour respecter la distanciation des élèves, séparation des cours de récréation, neutralisation de certains jeux extérieurs, mise à disposition de produits d'hygiène : un travail considérable à

réaliser en un temps record par les personnels techniques et les agents d'entretien pour que tout soit prêt le jour de la rentrée des élèves le 12 mai.

Concernant la restauration, 3 services sont nécessaires pour assurer les repas en respectant le protocole (distanciation physique à table, files d'attente et croisements des élèves très limités). Les élèves de l'école maternelle et les élèves de l'école élémentaire constituent 2 groupes qui ne doivent absolument pas se croiser. A cet effet, l'organisation a été pensée sur ce principe : à la cantine, les élèves de l'élémentaire entrent et sortent par une entrée sans se croiser entre eux tandis que les élèves de maternelle entrent et sortent par une autre porte, sans se croiser entre eux non plus.



...POUR LA RENTREE DES CLASSES

Lundi 11 mai, 1^{er} jour du déconfinement progressif, les enseignants ont fait leur prérentrée. La journée a surtout été consacrée à vérifier et compléter la mise en place de toutes les exigences préconisées par le protocole sanitaire de façon à permettre aux élèves de maternelle et d'élémentaire de retrouver après 8 semaines de fermeture, les bancs des classes dans les meilleures conditions possibles.

Alors que l'effectif scolaire total est de 293 élèves, 121 en maternelle et 172 en primaire, c'est environ un tiers, soit respectivement 43 et 66 élèves, qui a repris le chemin de l'école dès la rentrée sachant que toutes les classes n'étaient pas immédiatement concernées par la reprise. Et, apparemment la plupart semblaient plutôt contents de se retrouver !

Grâce à un co-financement Etat - Collectivité, la commune a pu mettre en place le dispositif Sport Santé Culture Civisme (2S2C) qui permet de recevoir les enfants qui n'ont pu être accueillis à l'école, du fait des contraintes de places.

L'association Anne Philippe s'est portée immédiatement volontaire pour proposer des activités thématiques à nos petits houppevillais. Un travail collectif en un temps record Mairie et ses services - Directrices des écoles et association Anne Philippe permet d'accueillir ainsi depuis le 8 juin dernier environ une quarantaine d'enfants.

Un service bien utile pour les parents qui ont dû reprendre leur travail et une joie manifeste pour les enfants qui ont retrouvé une vie sociale !



Transports, travaux, urbanisme environnement et cadre de vie

SALLE DU VIVIER : LES TRAVAUX RETARDÉS



A peine l'exposition consacrée au 75^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration démontée, les travaux de déconstruction préalables à ceux de réhabilitation de la Salle du Vivier devaient aussitôt commencer. Les marchés avaient été notifiés aux entreprises, les ordres de service étaient lancés, bref, tout était prêt pour pouvoir enfin démarrer. Et effectivement, les travaux ont bien démarré... mais pour être pratiquement aussitôt arrêtés, confinement oblige !

Alors que les premiers travaux concernant notamment le désamiantage, le curage et la démolition partielle de la salle du Vivier nécessitent, par leur nature, de respecter le protocole très strict validé par le PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), les prescriptions prises à la suite de l'épidémie du Coronavirus sont venues renforcer les mesures d'hygiène et sécurité que les entreprises doivent mettre en œuvre pour protéger leurs salariés. Si ces mesures n'empêchent pas les entreprises de fonctionner, elles ont pour effet de ralentir considérablement la réalisation des travaux en raison de la limitation du nombre de personnes présentes simultanément sur le chantier et leur distanciation physique.

La reprise des travaux a coïncidé avec la fin du confinement, le 11 mai. La première conséquence de cette situation, que nous déplorons mais qui s'impose, est simple : prévus initialement pour s'achever pour la fin du mois d'août, le retard accumulé et la moindre vitesse d'exécution ne devraient pas permettre un achèvement avant la fin de l'année. C'est du moins ce que nous souhaitons tous en espérant que rien d'autre ne vienne contredire cette hypothèse...

L'autre conséquence concerne les manifestations et les activités des associations disposant de créneaux horaires dans les différentes salles du Vivier qui avaient pu être reportées ou déplacées dans d'autres locaux jusqu'à la fin de la saison pour lesquelles il convient d'ores et déjà de prolonger les solutions de remplacement dans d'autres salles mises en place.



RECHARGER VOTRE VOITURE ELECTRIQUE

Ce sera bientôt possible. Installée sur le parking de la mairie juste avant le confinement, elle n'a pas encore été mise en service mais devrait l'être très prochainement. L'utilisation de la borne de recharge pour véhicules électriques posée par la Métropole nécessitera de disposer d'un badge. Les badges seront remis gratuitement aux propriétaires de véhicules électriques et pourront être retirés à plusieurs endroits : au siège des services de la Métropole, à l'immeuble « 108 » à Rouen (tel : 02 35 52 68 10) ou au Pôle de proximité Austreberthe-Cailly à Duclair (tél : 02 32 93 81 72) 102 rue Guy de Maupassant.

Pour obtenir un badge, il faudra présenter votre permis de conduire, la carte grise de votre véhicule électrique et une pièce d'identité. Il vous sera également demandé de communiquer vos coordonnées postales, téléphoniques et adresse courriel. La charge ne coûtera rien, elle sera totalement gratuite, le coût de l'électricité étant pris en charge par la Métropole Rouen Normandie qui implante tout un réseau de bornes sur le territoire métropolitain.



Sport, Culture et vie associative

LA DICTÉE D'HOUPEVILLE

C'est le rendez-vous attendu par les aficionados férus d'orthographe et de grammaire ! La fameuse dictée d'Houpeville organisée conjointement par l'Association des Parents d'Elèves et la Municipalité dont la 9ème édition a rassemblé une soixantaine de participants, des habitués pour la plupart.

Une atmosphère fébrile était bien perceptible dans la salle : quel allait être le thème choisi par Aurélien DELARUELLE et Emmanuel RIVALAN, le célèbre duo d'auteurs, ? Contre toute attente, beaucoup s'attendaient à une évocation des élections à quelques semaines du scrutin municipal, c'est l'aventure qui était à l'honneur.

La dictée terminée, tandis que les participants partageaient un goûter tout en essayant de se rassurer sur la manière dont ils avaient orthographié tel ou tel mot, le jury corrigeait les copies. Vint alors la proclamation du palmarès :



- Catégorie CE2/CM1 : 1^{ère} Léane QUESNEL, 2^{ème} Léa SELLIER et 3^{ème} Suzanne HALLE SAINT-MARTIN
- Catégorie CM2/6^{ème} : 1^{er} Rémi TENIER, 2^{ème} Marjolaine GIGOUT CHARLES, 3^{ème} Alice MARIE
- Catégorie 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} : 1^{er} Alex GARRIGUES, 2^{ème} Anastasia DAUBE, 3^{ème} Clémence PICARD
- Catégorie lycéens et adultes : 1^{ère} Brigitte BLONDEL, 2^{ème} Lionel MAUROUARD, 3^{ème} Laurent ANNE

Les 3 premiers classés dans chaque catégorie ont reçu un bon d'achat à la Librairie Colbert de Mont-Saint-Aignan offert par la municipalité et tous les participants ont reçu un lot. Si vous voulez vous exercer pour la prochaine édition, voici le texte de la dictée.

Quant au thème de l'an prochain, mystère ! Pourquoi pas, actualité oblige, le domaine médical ? On vous dit ça mais on ne vous dit rien... !

Vers l'infini et au-delà !

Partir à l'aventure, ça commence très jeune quand l'enfant, encore bété, avance doucement sur ses quatre pattes. Ensuite, il se met debout et explore son monde. Les chutes sont nombreuses mais elles n'enlèvent pas l'envie de marcher. Dès l'adolescence, l'horizon s'élargit. En vacances, les hyperactifs choisissent une descente en canoë, les plus calmes parcourent les forêts et les plus modernes empruntent un gyropode. Le ski hors piste fait frissonner les audacieux. Les baroudeurs en quête d'inconnu ont vite délaissé les arrière-pays. De la découverte des terres septentrionales jusqu'à l'exploration de l'Antarctique en passant par les expéditions subsahariennes, les voyages se sont succédé. Les cieux n'ont pas attendu les avions pour être sillonnés par des montgolfières, des dirigeables ou des zeppelins. Plus récemment, la mission spatiale Apollo a créé le buzz lorsque les astronautes alunirent sur notre satellite naturel.

Pourtant, le plus fol exploit ne serait-il pas celui de la première circumnavigation terrestre ? En plus de quatre-vingts jours, certes, mais qui l'eût cru ? Partis des côtes sévillanes, les quelque deux(-)cents matelots naviguant sur des carques infatigables ont fait escale aux Canaries avant que la flottille tout entière ne coure le risque d'affronter les mers australes. Des caps aux péninsules, par monts et par vaux, en contournant les fjords (fjords), atolls, isthmes et presqu'îles (presqu'îles), voire les floes de débâcle, le périple ne fut pas sans encombre, qu'il vente ou que la pluie tombe dru. Le bérébéri, dû au celeri sauvage abondamment consommé, décima une partie de l'équipage. Magellan lui-même ne réchappa pas à une flèche tirée par des autochtones peu enclins à se soumettre à ces envahisseurs au(x) desseins(s) belliqueux et dotés d'arquebuses sophistiquées. Néanmoins, ce trajet quasi immensurable fut achevé par des marins aguerris passés sur-le-champ à la postérité. Impossible de mettre au rancart (rencart) ces aventuriers-nés qu'on n'honorera jamais assez pour tous les exploits qu'ils ont instillés dans notre mémoire collective.

Auteur : Aurélien Delaruelle



UNE BOÎTE A LIVRES

Voilà déjà quelques semaines qu'une boîte à livres a été installée à l'entrée du square du Bon Vent. Réalisée par les services techniques, sa pose intervenue en pleine période de confinement est passée quelque peu inaperçue d'autant plus qu'elle n'a pas été immédiatement utilisée.

Le principe de fonctionnement de cette démarche citoyenne et éducative est on ne peut plus simple : on emprunte gratuitement un livre, une revue ou une bande dessinée, sans inscription préalable et on en dépose un autre à la place. On peut tout aussi bien le garder ou le remettre et même, pourquoi pas, y glisser un petit message à l'intérieur à l'attention d'un futur lecteur. Le but est de contribuer à l'accès à la culture pour tous à

travers l'échange de livres. Et comme la bibliothèque de l'Amicale Laïque est toute proche, qui sait si cette initiative, qui n'a pas vocation à lui faire concurrence, n'est pas de nature à encourager le développement de la lecture ?

Si, comme nous l'espérons, l'utilisation de cette première boîte à livres répond à une attente, d'autres pourront être envisagées dans différents lieux publics, et pour commencer à l'aire de jeux des enfants par exemple.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vitrine du tissu associatif local, le Forum des associations est l'occasion de découvrir les multiples activités proposées par les associations Houppevillaises. Ce rendez-vous traditionnel et incontournable de la rentrée aura normalement lieu le samedi 5 septembre. Cependant, du fait du retard pris dans les travaux de réhabilitation du Vivier, cette manifestation devrait cette année se dérouler dans le gymnase André Martin. Des précisions sur l'organisation du forum seront apportées en temps opportun sur le site internet de la commune.



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



**SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Actualités estivales

Les travaux doivent se dérouler du 6 juillet au 14 août.

Un plan de déviation du trafic routier a été établi en 2 phases :

- Du 6 au 26 juillet, la route des Longs Vallons (D66) sera coupée à la circulation. La route qui relie Houpeville à Mont-Saint-Aignan (D121) restera en service.
- Du 27 juillet au 14 août, la D121 sera également coupée et des itinéraires alternatifs seront proposés.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

C'est enfin les vacances! Depuis le temps qu'on les attendait...Mais, quoi de plus traumatisant que de retrouver son logement cambriolé en rentrant ? Pour minimiser le risque de connaître pareille mésaventure, si vous devez vous absenter pour une période prolongée, la police municipale et la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile et ses abords au cours de patrouilles quotidiennes.



Pour bénéficier de ce service gratuit baptisé «Opération Tranquillité Vacances», il suffit de vous inscrire, quelques jours avant votre départ soit auprès de la Police Municipale (située à la mairie) soit auprès de la brigade de gendarmerie de Montville en précisant la durée de votre absence, si vous avez une alarme, le nom des personnes habilitées à rentrer chez vous pour prendre le courrier, arroser les plantes, nourrir le chat et les poissons rouges...

TAILLE DES HAIES

Dans un souci de sécurité et de respect d'autrui, il est demandé aux riverains d'élaguer les arbres, de tailler les haies qui sont en bordure de route, de façon à ne pas « déborder » sur le domaine public et ne pas gêner la circulation des piétons, ni la visibilité des panneaux de signalisation.



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Horaires pour l'utilisation d'appareils sonores tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, débroussailleuses, scies mécaniques et tout appareil de bricolage.

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 20H00

Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

Un arrêté municipal a été pris en date du 20 janvier 2009 concernant l'interdiction de brûlage à l'air libre sur tout le territoire de la commune.





RETOUR SUR L'EXPOSITION « Libération des camps de concentration »

A l'occasion des commémorations du 75^{ème} anniversaire de la libération des camps nazis, l'Amicale des Anciens Combattants et des Déportés et plusieurs associations ont organisé, avec le soutien de la municipalité d'Houpeville, une grande manifestation mémorielle qui, 5 jours durant, a notamment retracé l'occupation de Houpeville par l'armée allemande (1940-1944), la déportation dans les camps nazis et la libération des déportés.



DES CÉLÉBRATIONS PARTICULIÈRES

Durant le confinement, plusieurs cérémonies mémorielles n'ont pu être célébrées comme à l'accoutumée en présence du public en raison de l'interdiction de rassemblement de personnes.

Tel a d'abord été le cas de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation le dimanche 26 avril en l'honneur de la mémoire de tous les déportés. Une commémoration discrète et symbolique pour rendre hommage à leur sacrifice, matérialisée par un dépôt de fleurs au pied de la stèle inaugurée quelques semaines auparavant.

Pour le 8 mai, dans le strict respect des mesures de protection sanitaire Mme Geneviève DARRIEUSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, avait demandé aux maires d'organiser une cérémonie en format restreint. Mme BOURGET avait donc uniquement convié M. Gérard DUVAL, Président de l'Association des Anciens Combattants à déposer une gerbe au monument du souvenir, sans aucun rassemblement ni autre manifestation publique.

Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, le Président de la République avait invité les Françaises et les Français qui le souhaitaient à observer une minute de silence et à pavoiser leur habitation aux couleurs nationales.

Le temps fort de ces journées a été, sans conteste, le rassemblement de la population pour le baptême de la Place des Déportés et l'inauguration de la stèle en hommage aux déportés de la commune morts dans les camps en présence du Conseil municipal des jeunes, de personnalités civiles et militaires, des élus de communes voisines et des parlementaires.

Des expositions commentées, des rencontres intergénérationnelles, des conférences et des témoignages plus émouvants les uns que les autres de proches parents de toutes ces vies brisées, une randonnée mémorielle sur les sites de VI présents dans la Forêt Verte et, pour conclure, une pièce de théâtre « Demain Peut-être » de Pascal NOWACKI par la troupe de l'association RDLH 'Le Théât'rale' évoquant la résistance, en Pologne, de femmes, toutes musiciennes de renom qui avaient constitué un orchestre pour «divertir» les officiers allemands mais aussi «accueillir» les trains de nouveaux arrivants du camp nazi tout proche.



MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville

Tél. : 02.35.59.12.24

Fax : 02.35.59.96.53

Courriel : mairie-houppeville@orange.fr

LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 15H00 - 18H00

(fermée au public le jeudi après-midi)

VENDREDI : 8H30-12H00/15H00-17H00

CARNET

NAISSANCES

29/11/2019 Amalya LEBEL
10/12/2019 Manon DELAUNAY
10/12/2019 Paul DESJARDINS
15/12/2019 Naomi CATALANO
23/01/2020 Manon HARD
17/02/2020 Ninon PIERRE
27/02/2020 Sacha EXBOURSE
11/04/2020 Maël POUSSIN
05/05/2020 Thomas LEVILLAIN
08/05/2020 Yaël RESSE
21/05/2020 Théo GUIDOUM

DÉCÈS

25/11/2019 Georgette FIQUET
08/12/2019 Daniel LELIÈVRE
22/12/2019 Denise DIAS FERREIRA
23/01/2020 André LAGY
14/03/2020 Jacques VERMOND
21/04/2020 Jacques LETACQ
04/05/2020 Hubert DESMARE

COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju» Tél. : 02 32 19 16 32
Boulangerie Le fournil d'Houppeville Tél. : 02.35.59.15.46
Boucherie-charcuterie La Limousine Tél. : 02.35.65.15.58
Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99
Butterfly (coiffeur/Esthétique) Tél. : 02.35.23.35.77
Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62
Garage Bosch Car Service Tél. : 02.35.59.14.17
Paonelec Electricité Tél. : 06 09 52 18 90
Modelec Electricité Tél. : 02 35 59 12 77
Guillaume Reynaud Electricité Tél. : 06 64 86 64 13
Cyrille Lemarchand menuiserie Tél. : 06.95.38.32.27
Perchepied maçonnerie Tél. : 02 35 59 12 18
Gallic construction maçonnerie Tél. : 07.71.78.61.40
ECS Chauffage/Plomberie Tél. : 02.35.59.12.06
Fabien Thomas Chauffage Tél. : 07.84.08.79.39
A tout vent atelier de lutherie Tél. : 09.60.35.69.43
Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux) Tél. : 06.95.12.60.97
Emilie Couture & Créations Tél. : 07.66.44.82.67
Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49
Conception Rénovation Tél. : 06.32.86.69.13
Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61

Maisons d'assistantes maternelles :

Ma Ptitte Mam Tél. : 02.32.19.00.99
Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Bureau Postal Tél. : 02.35.12.47.20
(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS
M. Emmanuel RIVALAN, 1^{er} adjoint : Sport- Culture- Vie associative - Communication
Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2^{ème} adjointe : Petite enfance - Vie scolaire - Restauration - CMJ
M. Edmond DELTOUR, 3^{ème} adjoint : Urbanisme - Finances,
Mme Véronique DESCHAMPS, 4^{ème} adjointe : Affaires sociales -Solidarité - Logement social - Mission locale
M. Gérard LEFEBVRE, 5^{ème} adjoint : Travaux -Environnement - Cadre de vie

VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY
Agnès LARGILLET
guillaume.coutey@seinemaritime.fr
agnes.largillet@seinemaritime.fr
Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7
76770 MALAUNAY tél : 02.32.82.55.51

VOTRE DÉPUTÉ

Christophe BOUILLON
51, rue Louis Leseigneur
76360 BARENTIN tél : 02.35.23.57.89
contact@christophebouillon.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur El AAAR
centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25
Docteur LAISNE-PIMONT
Docteur HELIES
centre commercial Pablo Picasso 09.86.59.92.40

DENTISTE

Docteur GUEGOT
Centre commercial Pablo Picasso
02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme WATTIEZ - M. LEGROS
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

ORTHOPHONISTES

Mme LANGELOIRE
Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85
Docteur LANIEL
180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

PHARMACIEN

Mme DESOUBRY
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Police Secours 17
Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85
Centre anti-poison 02.35.88.44.00
SOS Médecin 02.33.01.58.52
Médecin de garde 02.35.58.76.33
CHU de Rouen 02.32.88.89.90
Urgences CHU 02.35.88.82.51
Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119
Sida Info Service 0 800 84 08 00
Drogue Info Service 0 800 23 13 13
Accueil des sans abri 115
Aide aux victimes 116 006
Violences conjugales 3919



L'essentiel
Houppeville